

Richard RENAULT

MORPHOSYNTAXE DES PARTICIPES FINNOIS

Cette étude traite de la morphologie et de la syntaxe des participes finnois. La distribution des participes dans différentes constructions permet de dégager trois emplois des participes (verbal, nominal et adjectival) et une même structure syntaxique dans laquelle le morphème de participe définit une tête fonctionnelle sélectionnant un domaine VP. Pour rendre compte de l'opposition entre les deux participes (présent et passé) et de leurs emplois dans les différentes constructions participiales, nous proposons une analyse en traits morphologiques qui intègre la catégorie du temps, du nombre et du cas morphologique.

Les participes occupent une place importante dans la syntaxe du finnois dans la mesure où les deux formes (présent et passé) alternent systématiquement dans tout un ensemble de constructions¹. Dans cet article, nous chercherons à caractériser la distribution des participes dans le cadre du programme minimaliste de la grammaire générative². Après avoir donné quelques précisions sur le système morphologique des participes, nous présenterons les trois principales constructions qui admettent pour tête fonctionnelle un morphème de participe. Nous verrons ensuite comment il est possible de rendre compte de façon cohérente de la distribution des participes au moyen de matrices de traits morphologiques qui intègrent également le système des temps grammaticaux.

¹ Je remercie les relecteurs de la revue pour toutes les corrections qui s'imposaient, et pour leurs remarques et suggestions.

² Chomsky 1995, Radford 1997.

1. MORPHOLOGIE DES PARTICIPES

Les suffixes de participes sont au nombre de quatre : deux participes actifs et deux participes passifs :

(1)

	présent	passé
actif	-vA	-nUt
passif	-(t)AvA	-(t)tU

Les majuscules représentent une voyelle non spécifiée pour le trait phonologique [\pm ARRIÈRE]. La valeur de ce trait est déterminée par le vocalisme du radical selon les règles de l'harmonie vocalique³. Le morphème de participe passé actif -nUt a pour thème -nee~ lorsqu'il est suivi d'un autre suffixe (nombre et/ou cas). Les autres formes sont régulières relativement aux règles phonologiques.

On remarquera que la différence de forme entre les deux participes passifs ne peut pas être rapportée à la différence entre les deux participes actifs. Au présent, le participe passif se présente comme une concaténation de deux suffixes : le suffixe de passif -(t)AvA est suivi du suffixe de participe présent (-vA). Quant au suffixe de participe passé passif -(t)tU, aucune segmentation n'est possible et aucune règle morpho-phonologique ne permet d'aboutir à cette forme suffixale à partir de la concaténation des suffixes de passif -(t)AvA et de participe passé (-nut/-nee~). On opposera donc la forme analytique du participe présent passif à la forme synthétique du participe passé passif⁴. Pour rendre compte de cette particularité, Karlsson (1982) introduit les règles (2a) et (2b) pour le participe passé, ainsi que la règle contextuelle (2c) pour la formation du participe passé passif :

- (2) a. PPA (actif) \rightarrow -nUt
 b. PPA (passif) \rightarrow -U

³ Exemples de participes avec une base lexicale [+ARRIÈRE] : sano- (dire) ; sanova, sanonut, sanottava, sanottu, et avec une base lexicale [-ARRIÈRE] : syö- (manger) ; syövä, syönyt, syötävä, syöty.

⁴ Dans les gloses, nous noterons le participe présent passif PASS+PPR, et le participe passé passif PASS/PPA (voir la note 7).

c. $A \rightarrow \emptyset / -(t)tPASS \text{ ___ } PPA^5$

Le finnois étant une langue agglutinante, nous devons néanmoins nous demander s'il ne conviendrait pas d'interpréter autrement ce fait⁶. Une hypothèse serait que le participe passé passif n'est pas construit en syntaxe mais dans le lexique. Les deux participes passifs ne seraient pas dans ce cas associés à une même représentation syntaxique. Conformément à l'analyse des mots fléchis en grammaire générative, qui associe une tête fonctionnelle aux morphèmes flexionnels, le participe présent passif aurait la structure résultante (3a), alors que le participe passé passif aurait la structure (3b) :

- (3) a. [PPR" $V^{\circ}_i+(t)tA_j+vA$ [PASS" [e_j] [V" ... [e_i]...]]
 b. [PASS/PPA" $V^{\circ}_i+(t)tU_j$ [V" ... [e_i]...]]

À défaut d'arguments en faveur d'un traitement dissocié des deux formes du participe passif, nous admettons que la particularité morphologique du participe passé passif est d'ordre accidentel et que les deux participes passifs relèvent de la même configuration syntaxique. La structure du participe passé passif est donc (4). Nous intégrons dans cette description les règles morphologiques (2b) et (2c) :

- (4) [PPA" $V^{\circ}_i+(t)tA_j+U$ [PASS" [e_j] [V" ...[e_i]...]]]

Comme le montrent les structures proposées pour les participes passifs, nous prenons en compte l'analyse selon laquelle le morphème de passif a pour complément un syntagme verbal (VP). Bien que les deux arguments d'un verbe transitif ne soient pas toujours représentés

⁵ Ce type de règle de réécriture contextuelle doit se lire ainsi : la voyelle A (a ou ä) tombe ($\rightarrow \emptyset$) dans le contexte (/) du morphème de passif placé devant le suffixe de participe passé ($\text{___} PPA$).

⁶ On trouve un phénomène comparable dans le lexique : la relation régulière entre verbes transitifs et verbes inaccusatifs est représentée par une alternance vocalique (A/U) dont le caractère non concaténatif conduit à poser que les verbes inaccusatifs ne sont pas dérivés des verbes transitifs, mais qu'ils sont simplement en relation d'appariement (opposition paradigmatique).

par des expressions nominales dans les constructions passives, il existe au moins une construction pour chacun des deux participes dans laquelle ils sont présents :

- (5) a. *Pekan on sanottava totuus*⁷
 Pekka+GEN être+PRES+3SG dire+PASS+PPR vérité+NOM
 Pekka doit dire la vérité
- b. *Pekan sanottua totuuden...*
 Pekka+GEN dire+PASS/PPA+PART vérité+GEN
 Après que Pekka a dit la vérité...

Les grammaires finnoises ne font pas usage de l'opposition de temps présent/passé pour désigner les participes ; ils sont respectivement appelés premier et deuxième participe. Étant donné que la différence entre les deux participes est souvent présentée comme une opposition aspectuelle (accompli/inaccompli), on trouve également le couple présent/parfait. Nous nous en tiendrons à l'opposition présent/passé, qui présente l'avantage d'établir un rapport explicite entre les deux participes et les deux temps grammaticaux du finnois (présent et prétérit). Ce rapprochement est représenté dans le tableau suivant :

(6)

	PRÉSENT	PASSÉ
Temps verbal	-ø	-(s)i
Temps nominal	-vA	-nUt/-U

⁷ Les abréviations sont les suivantes : ABES (abessif), ABL (ablatif), ACC (accusatif), ADE (adessif), Agr (accord), ALL (allatif), Aux (auxiliaire), CMP (comparatif), COND (conditionnel), ELA (élatif), ESS (essif), GEN (génitif), ILL (illatif), INES (inessif), INT (interrogatif), NOM (nominatif), NEG (négation), NV (nom verbal), PART (partitif), (PASS) passif, Per (personne), PL (pluriel), POSS (possessif), POT (potentiel), Pp (participe) = PPA (participe passé) ou PPR (participe présent), PRES (présent), PRET (prétérit), SG (singulier), Tps (temps), TRANS (translatif). Le signe + représente une concaténation de morphèmes, le signe / représente une valeur paradigmatique.

Dans cette étude, nous laissons de côté le troisième participe des grammaires finnoises (participe à agent = *-mA*), car ce dernier est en fait un nom à part entière. Son intégration dans le système des participes s'explique par une lacune dans l'ensemble des constructions participiales ; les participes passifs étant incompatibles avec l'expression de l'agent, ce dernier trouve sa place (génitif) dans un syntagme dont la tête est le suffixe nominal. Nous donnons ci-dessous un exemple d'emploi du participe passé passif sans agent possible (7) et un exemple d'emploi du participe à agent (8). L'un et l'autre sont respectivement dans un syntagme nominal (a) et dans un syntagme verbal attributif (b) :

- (7) a. *peitettyt kasvot*
 cacher+PASS/PPA+NOM/PL visage+NOM/PL
 le visage caché
- b. *Kasvot ovat peitettyt*
 visage+NOM/PL être+PRES+3PL cacher+PASS/PPA+NOM/PL
 Le visage est caché
- (8) a. *käsien peittämät kasvot*
 main+PL+GEN cacher+NV+NOM/PL visage+NOM/PL
 le visage caché par les mains
- b. *Kasvot ovat huolten uurtamat*
 visage+ NOM/PL être+PRES+3PL souci+PL/GEN rider+NV+
 NOM/PL
 Le visage est marqué par les soucis

Le suffixe *-mA* est pleinement nominal, c'est-à-dire [+N -V] ; les formes lexicalisées obtenues par dérivation sont uniquement des noms, alors que les formes lexicalisées des participes sont soit des adjectifs (le plus souvent) soit des noms (des exemples sont donnés en 46-49) :

- (9) *sano-* (dire), *sanoma* (nouvelle)
näky- (être visible), *näkymä* (vue/panorama)
kuole- (mourir), *kuolema* (mort)
tapahtu- (se produire), *tapahtuma* (événement)

De plus, ce suffixe intervient de façon très productive dans la formation d'adjectifs dérivés au moyen du suffixe privatif *-tOn* dont la base lexicale est toujours un nom :

- (10) *työ* (travail), *työtön* (sans travail, au chômage)
onni (chance), *onneton* (malheureux)
suola (sel), *suolaton* (sans sel)
koti (logis), *koditon* (sans logis)

On a ainsi la formation d'adjectifs privatifs à partir d'une forme nominale du verbe⁸ :

- (11) *näky-* (être visible), *näkymä-*, *näkymätön* (invisible)
ehyty- (s'épuiser), *ehtymä-*, *ehtymätön* (inépuisable)
koke- (subir), **kokema-*, *kokematon* (inexpérimenté)
väsy- (se fatiguer), **väsymä-*, *väsymätön* (infatigable)

L'adjectif ne peut être obtenu que si la dérivation opère à partir de la base nominale en *-mA*, qui n'est pas nécessairement une forme lexicalisée. Les noms **kokema* et **väsymä* n'ont pas de signification lexicale propre, contrairement aux exemples donnés en (9). Ils peuvent cependant apparaître dans la construction à agent pour peu qu'ils soient transitifs. Si un même suffixe intervient en syntaxe comme tête fonctionnelle d'une construction et comme morphème dérivationnel dans le lexique, il doit remplir deux conditions : d'une part, avoir la même forme phonologique et les mêmes contraintes phonologiques d'ajustement au contexte, et d'autre part, il doit avoir également les mêmes traits catégoriels et la même sélection catégorielle pour ses compléments. La différence entre syntaxe et lexique se réduit alors au fait qu'une tête syntaxique sélectionne une projection maximale XP, alors qu'une tête lexicale sélectionne une tête X°. C'est ainsi que nous aborderons la différence entre les participes adjectivaux et les participes des relatives participiales en 2.3.

Le statut nominal du suffixe *-mA* est donc justifié par ses propriétés catégorielles dans le lexique (il forme des noms dérivés de verbes) et en syntaxe (il définit une projection maximale dont les propriétés catégorielles sont celles des syntagme nominaux).

⁸ Ces formes adjectivales dérivées sont parfois appelées « participes négatifs ».

2. DISTRIBUTION DES PARTICIPES

Les participes apparaissent dans quatre types de constructions⁹.

1) En relation avec l'auxiliaire *olla* (être), ils forment les temps composés. 2) Avec la négation fléchie comme auxiliaire, le participe passé exprime le temps de la phrase. 3) Dans les constructions participiales, le participe, accompagné de tous les arguments de la base verbale, définit un domaine propositionnel sous la dépendance d'un verbe transitif (propositions participiales complétives). 4) Dans les syntagmes nominaux, le participe peut avoir un emploi adjectival

⁹ Nous laissons de côté ici les autres emplois des participes qui ne reposent pas sur l'alternance des deux formes du participe. Trois exemples :

1) Le participe présent, augmenté du suffixe de pluriel, de cas essif, et d'une désinence possessive (-*vinA*+POSS) est employé en construction avec l'auxiliaire *olla* (être) pour exprimer une impression ou une simulation :

- (i) *Mies ei ollut tietävinänsä mitään koko asiasta* (Setälä 1973)
 homme+NOM NEG+3SG être+PPA/SG savoir+PPR+PL+ESS+
 POSS/3 rien+PART toute affaire+ELA
 L'homme faisait semblant/donnait l'impression de ne rien savoir de
 toute l'affaire

2) Le participe présent augmenté du suffixe de pluriel et d'un suffixe de cas locatif est utilisé également dans une structure attributive pour exprimer un état :

- (ii) *Opettaja on tavattavissa luennon jälkeen*
 enseignant(e)+NOM être+PRES+3SG voir+PASS+PPR+PL+INES
 cours+GEN après+ILL
 On peut voir l'enseignant(e) après le cours

3) Dans les constructions participiales, le participe passé passif au partitif, suivi d'une désinence possessive lorsque le sujet est un pronom (-*(t)UA*(+POSS)), est utilisé de manière adverbiale pour l'expression de l'antériorité:

- Minun lähdettyäni hän soitti kotiin*
 moi+GEN partir+PASS/PPA+PART+POSS/1SG il+NOM
 téléphoner+PRET+3SG maison+ILL
 Il a téléphoné à la maison après que je suis parti(e)

(épithète) ou verbal (relative participiale)¹⁰. La répartition proposée ici repose sur trois propriétés : 1) les participes sont caractérisables par leur dépendance immédiate ; dépendance par rapport à un auxiliaire (ou par rapport à la négation) pour le premier type, dépendance par rapport à un verbe transitif pour le second type, et dépendance par rapport à un nom pour le troisième type. 2) La distinction entre les deux participes ne joue pas de la même manière dans les trois constructions. 3) Les propriétés catégorielles du participe n'y sont pas les mêmes. Nous avons donc trois emplois différents des participes selon la construction ; un emploi verbal dans la conjugaison des verbes, un emploi nominal dans les complétives participiales, et un emploi adjectival dans les relatives.

2.1. Participes et temps composés

À chaque temps simple (présent = \emptyset , prétérit = $-(s)i$) correspondent deux formes composées, l'une avec participe présent et l'autre avec participe passé :

- | | |
|--|--|
| (12) a. <i>(Minä) tulen</i>
(je+NOM) venir+PRES+1SG
Je viens | b. <i>(Minä) olen tullut</i>
(je+NOM) être+PRES+1SG venir
+PPA/SG
Je suis venu(e) |
|--|--|

¹⁰ Les relatives participiales ne sont pas comptées parmi les propositions participiales : les participiales complétives et relatives partagent néanmoins deux propriétés : 1) elles entrent en concurrence avec des subordinées à temps fini introduites par un constituant appartenant à la catégorie COMP (conjonction de subordination ou pronom relatif) ; 2) le participe définit un domaine V' dans lequel on trouve les compléments du verbe. Par contre les deux constructions se séparent sur le statut du sujet thématique du participe ; celui des participiales complétives est inclus dans le domaine propositionnel du participe, alors que celui des relatives participiales n'appartient pas au même domaine que le participe. En 2.3, nous ferons l'hypothèse que le prédicat participial est adjoind à l'une des projections fonctionnelles du nom.

- c. (*Minä*) *olen tuleva*
(je+NOM) être+PRES+1SG venir
+PPR+SG
je viendrai
- d. (*Minä*) *tulin*
(je+NOM) venir+PRET+1SG
Je venais
- e. (*Minä*) *olin tullut*
(je+NOM) être+PRET+1SG venir
+PPA/SG
J'étais venu(e)
- f. (*Minä*) *olin tuleva*
(je+NOM) être+PRET+1SG
venir +PPR+SG
Je serai venu(e)

Les morphèmes de temps étant en distribution complémentaire avec ceux de mode (conditionnel = *-isi*, potentiel = *-ne*¹¹), les deux participes entrent également en construction avec ces derniers :

- (13) a. (*Minä*) *tulisin*
(je+NOM) venir+COND+1SG
Je viendrais
- b. (*Minä*) *olisin tullut*
(je+NOM) être+ COND+1SG venir+
PPA/SG
Je serais venu(e)
- c. (*Minä*) *olisin tuleva*
(je+NOM) être+ COND+1SG venir+
PPR+SG
Je viendrais
- d. (*Minä*) *tullen*
(je+NOM) venir+POT+1SG
Il est possible que je vienne
- e. (*Minä*) *lienen tullut*
(je+NOM) être+ POT+1SG
venir+ PPA/SG
Il est possible que je sois venu(e)
- f. (*Minä*) *lienen tuleva*
(je+NOM) être+ POT+1SG venir+
PPR+SG
Il est possible que je vienne

¹¹ Pour les verbes ayant un thème consonantique se terminant par une consonne, la consonne initiale du suffixe s'assimile à la précédente, comme dans l'exemple (13d) : *tul+ne* = *tulle-*.

De toutes les formes verbales composées qui précèdent, seules les formes avec participe passé sont d'un emploi courant. Bien que mentionnées par les grammaires, les formes avec participe présent — particulièrement celles avec le conditionnel et le potentiel — sont très rares. Il n'y a guère que le présent et le prétérit qui soient utilisés dans la langue littéraire et solennelle comme prospectif. De plus, le participe présent de ces tours connaît une restriction supplémentaire et inattendue : les formes plurielles sont impossibles¹². En (14), on trouvera quelques exemples d'emploi du participe présent singulier avec l'auxiliaire au présent (14a), au prétérit (14b), au conditionnel (14c), et au potentiel (14d) :

- (14) a. *Niin on aina ollut ja niin on aina oleva* (Kangasniemi 1992)
 ainsi être+PRES+3SG toujours être+PPA/SG et ainsi être+PRES+3SG
 toujours être+PPR+SG
 Il en a toujours été ainsi et il en sera toujours ainsi

¹² A priori, si l'accord en nombre est possible avec le participe passé, il devrait en être de même avec le participe présent si la structure des formes verbales composées est identique. Selon Sauvageot (1949), Penttilä (1957), et Wiik (1977), il ne s'agit pas de formes impossibles mais de formes inusitées. Nous nous en tiendrons à l'explication traditionnelle : l'absence de formes plurielles du participe présent dans les temps composés est due à l'identité des suffixes de participe présent pluriel (-*va+t*) et de troisième personne du pluriel (-*vat*) que l'on trouve après le suffixe de temps. Pour le futur composé nous devrions avoir la forme (i) à la troisième personne du pluriel à côté de la forme régulière du présent (ii) :

- (i) **He ovat tulevat* (*tulevat = tule+va+t*)
 ils+NOM être+PRES+3PL venir+PPR+PL
 Ils viendront
 (ii) *He tulevat* (*tulevat = tule+ø+vat*)
 ils+NOM venir+PRES+PL
 Ils viennent/viendront

Historiquement, le suffixe de troisième personne du pluriel est issu du participe présent, mais son intégration dans le paradigme de l'accord verbal interdit d'y voir aujourd'hui une forme complexe analysable en deux parties. Quoi qu'il en soit, le caractère défectif des formes composées avec participe présent contribue pour beaucoup à l'explication du très faible rendement dans la langue de ces formes composées.

- b. *Marjamäen Turun yliopistossa tapaama viehättävä neitonon, josta sittemmin oli tuleva rouva Marjamäki...*
 Marjamäki+GEN Turku+Gen université+INES rencontrer+NV
 ravissante jeune fille qui+ELA par la suite être+PRET+3SG
 venir+PPR madame Marjamäki
 La ravissante jeune fille rencontrée par Marjamäki à l'université de Turku, qui allait devenir par la suite madame Marjamäki...
- c. *En tiedä, mitä hän olisi tekevä, jos tämän sanoisin* (Setälä 1973)
 NEG+1SG savoir quoi+PART il/elle+NOM être+COND+3SG faire
 +PPR +SG si cela+GEN dire+COND+1SG
 Je ne sais pas ce qu'il/elle ferait si je disais cela
- d. *Hänköhän tänne lienee tuleva vai kuka?* (Setälä 1973)
 lui/elle+NOM+INT+EMP ici+ILL être+POT+3SG venir+PPR+SG ou qui
 +NOM
 Est-ce donc lui/elle qui est susceptible de venir ou quelqu'un d'autre ?

À côté des temps composés construits avec l'auxiliaire *olla* (être), le participe passé — et uniquement le participe passé — apparaît également en relation avec la négation fléchie (personne et nombre) pour l'expression du passé. Les phrases négatives avec participe passé correspondent ainsi aux phrases affirmatives avec verbe au prétérit (15). On observe la même chose au plus-que-parfait où le participe passé se substitue au prétérit de l'auxiliaire (16) :

- (15) a. *(Minä) tulin*
 (je+NOM) venir+PRET+1SG
 Je venais
- b. *(Minä) en tullut*
 (je+NOM) NEG+1SG venir+PPA/SG
 Je ne venais pas
- c. **(Minä) en tuli*
 (je+NOM) venir+PRET
- (16) a. *(Minä) olin tullut*
 (je+NOM) être+PRET+1SG venir+PPA/SG
 J'étais venu(e)
- b. *(Minä) en ollut tullut*
 (je+NOM) être+ PPA/SG venir+PPA/SG
 Je n'étais pas venu(e)

- c. **(Minä) en oli tullut*
(je+NOM) être+PRET venir+PPA/SG

En (16b), on a deux participes passé dans la phrase négative du plus-que-parfait : le participe de l'auxiliaire correspond à l'expression du temps prétérit dans le contexte de la négation tandis que le participe du verbe correspond au parfait. Comme le montrent les exemples agrammaticaux (15c) et (16c), la présence du morphème de prétérit sur le verbe ou sur l'auxiliaire dans le contexte de la négation fléchie est impossible. Cela est d'autant plus surprenant que les autres morphèmes de la classe distributionnelle T/M (présent, conditionnel et potentiel) peuvent apparaître dans cette position. La négation porte les marques d'accord avec le sujet (personne et nombre), tandis que le verbe (17) ou l'auxiliaire (18) prend le morphème de temps ou de mode :

- | | |
|--|---|
| (17) a. <i>(Minä) tulen</i>
(je+NOM) venir+PRES+1SG
Je viens | b. <i>(Minä) en tule</i>
(je+NOM) NEG+1SG venir+PRES
Je ne viens pas |
| c. <i>(Minä) tulisin</i>
(je+NOM) venir+COND+1SG
Je viendrais | d. <i>(Minä) en tulisi</i>
(je+NOM) NEG+1SG venir+COND
Je ne viendrais pas |
| e. <i>(Minä) tullen</i>
(je+NOM) être+POT+1SG
Il est possible que je vienne | f. <i>(Minä) en tulle</i>
(je+NOM) NEG+1SG venir+POT
Il est possible que je ne vienne pas |
| (18) a. <i>(Minä) olen tullut</i>
(je+NOM) être+PRES+1SG
venir+PPA/SG
Je suis venu(e) | b. <i>(Minä) en ole tullut</i>
(je+NOM) NEG+1SG être+PRES
venir+PPA/SG
Je ne suis pas venu(e) |
| c. <i>(Minä) olisin tullut</i>
(je+NOM) être+ COND+1SG
venir+PPA/SG
Je serais venu(e) | d. <i>(Minä) en olisi tullut</i>
(je+NOM) NEG+1SG être+ COND
venir+PPA/SG
Je ne serais pas venu(e) |

- | | |
|---|--|
| <p>e. (<i>Minä</i>) <i>lienen tullut</i>
 (je+NOM) être+POT+1SG
 venir+PPA/SG
 Il est possible que je sois
 venu(e)</p> | <p>f. (<i>Minä</i>) <i>en liene tullut</i>
 (je+NOM) NEG+1SG être+POT
 venir+PPA/SG
 Il est possible que je ne sois pas
 venu(e)</p> |
|---|--|

Du fait de la présence du morphème de participe passé dans la forme négative du prétérit, il y a deux fois accord en nombre au plus-que-parfait :

- | | |
|--|--|
| <p>(19) a. (<i>Minä</i>) <i>en tullut</i>
 (je+NOM) NEG+1SG
 venir+PPA/SG
 Je ne suis pas venu(e)</p> | <p>b. (<i>Me</i>) <i>emme tulleet</i>
 (nous+NOM) NEG+1PL venir+PPA+PL
 Nous ne sommes pas venu(e)s</p> |
| <p>c. (<i>Minä</i>) <i>en ollut tullut</i>
 (je+NOM) NEG+1SG
 être+PPA/SG venir+PPA/SG
 Je n'étais pas venu(e)</p> | <p>d. (<i>Me</i>) <i>emme olleet tulleet</i>
 (nous+NOM) NEG+1PL être+PPA+PL
 venir+PPA+PL
 Nous n'étions pas venus(e)</p> |

Les analyses antérieures qui ont approché ce problème (Siro 1967, Wiik 1977, Vainikka 1989) traitent le participe passé des phrases négatives comme un allomorphe du morphème de temps prétérit dans le contexte de la négation. Une règle de réécriture contextuelle doit être alors introduite pour obtenir le participe en lieu et place d'une forme verbale marquée pour le temps. Siro (1967) propose les deux règles suivantes pour le prétérit (nous simplifions) :

- (20) prétérit → -(s)i
 prétérit → -n*Ut*/ NEG _____

Plus récemment, Holmberg et al. (1993) adoptent une solution comparable dans leur étude sur les catégories fonctionnelles du finnois. La matrice des traits morphologiques du participe passé -*nUt* contient une spécification [(-MODE)] qui autorise ce morphème à prendre place dans le paradigme du temps. Le morphème de temps prétérit étant analysé comme la combinaison des traits [-MODE, +PASSÉ], le morphème de participe passé est spécifié [(-MODE), +PASSÉ]. Les parenthèses du doivent être interprétées comme une option ; le trait [-MODE] est pertinent lorsqu'il est inclus dans une projection de T/M (temps/mode), et non pertinent lorsqu'il est inclus

dans une projection de T (participe)¹³. Le morphème de participe passé, interprété comme un allomorphe du temps prétérit dans le contexte de la négation, commute alors avec les autres morphèmes du paradigme de temps et de mode. Quelle que soit la formulation précise adoptée pour traiter ce cas d'allomorphie, elle conduit à introduire soit une règle spécifique, soit un trait morphologique ad hoc. De plus, si le morphème de participe passé est inséré en syntaxe comme tête de la projection de temps/mode, il n'en garde pas moins ses propriétés nominales d'accord. Il faut par conséquent introduire une spécification supplémentaire pour rendre compte du fait que ce morphème déclenche une relation d'accord entre la tête T/M et le sujet, alors qu'il n'y a pas d'accord en nombre avec les autres morphèmes du paradigme T/M¹⁴. En (21), on comparera à cet effet les deux phrases négatives avec participe passé (21a) et (21a'), et les deux phrases négatives avec le conditionnel (21b) et (21b') :

<p>(21) a. (<i>Minä</i>) <i>en tullut</i> (je+NOM) NEG+1SG venir+PPA/SG Je ne venais pas</p>	<p>a' (<i>Me</i>) <i>emme tulleet</i> (nous+NOM) NEG+1PL venir+PPA+PL Nous ne venions pas</p>
<p>b. (<i>Minä</i>) <i>en tulisi</i> (je+NOM) NEG+1SG venir+COND Je ne viendrais pas</p>	<p>b' (<i>Me</i>) <i>emme tulisi</i> (nous+NOM) NEG+1PL venir+COND Nous ne viendrions pas</p>

2.2. Participes et complétives participiales

Dans les complétives participiales, le participe définit un domaine propositionnel dont il est la tête. À ce titre, le participe reçoit l'une des marques morphologiques de l'objet marqué (accusatif-génitif, suffixe *-n*). À l'intérieur de ce domaine propositionnel on retrouve certaines

¹³ Dans leur analyse des projections fonctionnelles, T/M est la catégorie qui domine les morphèmes de temps et de mode {-∅ (présent), -i (prétérit), -isi (conditionnel), -ne (potentiel)}, tandis que T est la catégorie des morphèmes participiaux {-*nUt* (PPA), -*vA* (PPR)}.

¹⁴ L'accord en nombre des formes verbales simples relève de la catégorie de la personne.

des propriétés des phrases indépendantes : présence d'un sujet et d'un objet. L'objet est identifié par un cas morphologique identique à celui qu'il aurait dans une phrase indépendante. Ces propriétés sont illustrées par les rapprochements (22), (23) et (24). En (22b) la tête de la proposition participiale est à l'accusatif comme l'objet singulier de la phrase simple (22a). Les complétives participiales et les phrases indépendantes admettent un sujet. Une différence cependant : le sujet des complétives participiales ne s'accorde pas avec le participe (nous verrons par la suite qu'il n'y a pas en fait de catégorie de nombre dans cette construction). En (23b) le participe est au singulier alors que son sujet est au pluriel. En (24) la différence d'interprétation du temps de la phrase, due au choix du cas de l'objet, se retrouve au sein de la participiale en (25). La présence de l'objet partiel (partitif) en (24a) et (25a) introduit une interprétation imperfective, tandis que l'objet total (accusatif-génitif) en (24b) et (25b) correspond à une interprétation perfective :

- (22) a. *Pekka tietää totuuden*
 Pekka+NOM savoir+PRES+3SG vérité+GEN
 Pekka sait la vérité
- b. *Pekka tietää [Jussin rakentavan uutta taloa]*
 Pekka+NOM savoir+PRES+3SG Jussi+GEN construire+PPR+GEN
 nouvelle+PART maison+PART
 Pekka sait que Jussi construit une nouvelle maison
- (23) a. *Pekka tietää [naapurin rakentavan uutta taloa]*
 Pekka+NOM savoir+PRES+3SG voisin+GEN construire+PPR+GEN
 nouvelle+PART maison+PART
 Pekka sait que le voisin construit une nouvelle maison
- b. *Pekka tietää [naapurien rakentavan uutta taloa]*
 Pekka+NOM savoir+PRES+3SG voisin+PL+GEN construire+PPR+GEN
 nouvelle+PART maison+PART
 Pekka sait que les voisins construisent une nouvelle maison
- (24) a. *Naapuri rakentaa uutta taloa*
 voisin+NOM construire+PRES+3SG nouvelle+PART maison+PART
 Le voisin construit une nouvelle maison

- b. *Naapuri rakentaa uuden talon*
voisin+NOM construire+PRES+3SG nouvelle+GEN maison+GEN
Le voisin construira une nouvelle maison
- (25) a. *Pekka tietää [naapurin rakentavan uutta taloa]*
Pekka+NOM savoir+PRES+3SG voisin+GEN construire+PPR+GEN
nouvelle+PART maison+PART
Pekka sait que le voisin construit une nouvelle maison
- b. *Pekka tietää [naapurin rakentavan uuden talon]*
Pekka+NOM savoir+PRES+3SG voisin+GEN construire+PPR+GEN
nouvelle+GEN maison+GEN
Pekka sait que le voisin construira une nouvelle maison

À la suite de Vainikka (1989) et Renault (1992), nous admettons que les propriétés qui précèdent sont dérivées de la présence d'un VP dominé par la projection fonctionnelle du morphème de participe. La structure simplifiée des propositions participiales est la suivante :

- (26) [Xi [_{pp}' -Pp [_v" [ei] V Y]]]
X = sujet
Y = objet
-Pp = morphème de participe
V = verbe

Dans cette structure, nous écartons la question de la nature catégorielle des projections fonctionnelles des arguments du verbe, ainsi que celle du mode d'assignation du cas accusatif à la tête de la proposition. Le problème théorique sous-jacent concerne les projections fonctionnelles du nom et le statut syntaxique des suffixes casuels. Dans certains contextes les syntagmes nominaux référentiels contiennent deux projections fonctionnelles : une projection du morphème de nombre (NbrP) et une projection du morphème de cas (KP), comme dans l'exemple (27a) auquel on associera la représentation (27b)¹⁵ :

¹⁵ Il est fort probable que la structure interne des syntagmes nominaux est plus complexe pour les cas locatifs. Dans le système des cas locatifs (6 cas répartis en deux groupes : cas internes (inessif, illatif, élatif) et cas externes (adessif, allatif, ablatif), les deux dimensions classificatoires ne sont pas régies de la même façon sur le plan syntaxique : pour les compléments qui entrent dans la sous-catégorisation du verbe, le cas locatif correspondant à un

(27) a. *kaupungeissa* (*kaupunki+i+ssA*)

ville+PL+INES

dans les/des villes

b. [_K" -ssA [_{Nbr}" -i [_N" *kaupunki*]]]

Les cas morphologiques n'étant pas une catégorie homogène, les syntagmes nominaux en position de sujet et d'objet ne peuvent pas

déplacement est déterminée par le lexème verbal, tandis que l'opposition entre cas externes et cas internes est réglée par la relation sémantique entre le complément locatif (site) et son sujet de prédication (cible). Par exemple, le verbe *panna* (mettre/poser) est sous-catégorisé pour un complément locatif de prise de position (illatif ou allatif), et le choix entre cas externe (allatif) et cas interne (illatif) repose sur la relation sémantique de prédication entre l'objet et le complément locatif :

(i) *Pekka pani kynän pöydälle*

Pekka+NOM mettre/poser+PRET+3SG stylo+GEN table+ALL

Pekka a posé le stylo sur la table

(ii) *Pekka pani kynän laatikkoon*

Pekka+NOM mettre/poser+PRET+3SG stylo+GEN tiroir+ILL

Pekka a mis le stylo dans le tiroir

Si l'on s'en tient à un principe d'économie des catégories fonctionnelles selon lequel seules les catégories qui font l'objet d'un choix de la part du locuteur définissent en syntaxe des catégories fonctionnelles (ce principe est inspiré de la distinction entre morphème et monème dans la syntaxe fonctionnelle de Martinet), seule une partie du contenu morphologique des cas locatifs est susceptible de définir une catégorie fonctionnelle. Il s'agit des traits morphologiques qui encodent la distinction entre cas externe et cas interne. Les traits morphologiques correspondant à la sous-catégorisation du verbe sont associés aux précédents sans définir de projection fonctionnelle du fait qu'ils relèvent de la rection, comme les cas structuraux. Selon nous, les systèmes casuels s'organisent autour d'une opposition fondamentale sur le plan syntaxique : opposition entre cas argumentaux et cas prédicatifs. Selon cette conception des cas morphologiques, seuls les cas prédicatifs doivent être représentés en syntaxe par des têtes fonctionnelles. Précisons que cette distinction opère une classification croisée des cas : il y a des cas morphologiques qui sont uniquement argumentaux (nominatif, accusatif), des cas qui sont uniquement prédicatifs (essif, translatif, abessif, comitatif) et des cas qui sont à la fois argumentaux et prédicatifs (les cas locatifs). Cette analyse est développée dans Renault 2004.

être analysés sur le modèle de (27b). Si l'on s'en tient aux données morphologiques, les syntagmes nominaux n'ont qu'une seule projection fonctionnelle dans les positions sujet et objet. Les morphèmes de nombre, de cas et éventuellement de personne (possesseurs) sont en distribution complémentaire¹⁶. Pour ces positions, on peut s'en tenir à l'idée que les syntagmes nominaux n'ont qu'une projection fonctionnelle (NbrP) et que le cas morphologique est inclus dans la tête Nbr qui prend alors la forme d'une matrice de traits (nombre et cas). Une autre solution serait d'avoir la même structure pour tous les syntagmes nominaux indépendamment de leur position syntaxique. Les syntagmes nominaux sujet et objet auraient alors également une projection KP et la distribution complémentaire du cas et du nombre serait prise en charge par une composante morphologique autonome située soit à l'entrée (Chomsky 1995), soit à la sortie de la syntaxe (Halle & Marantz 1994). Quelle que soit la place de la composante morphologique, nous pensons que le problème de la forme prise par les syntagmes nominaux sujet et objet ne peut être résolu simplement par des règles d'ajustement de type morpho-phonologique, car cela suppose que les cas morphologiques associés à ces positions sont de même nature que les cas locatifs, et que le morphème de pluriel du sujet ou de l'objet (-t) est de même nature que le morphème de pluriel associé aux cas locatifs (-i). Ces deux suffixes seraient ainsi de simples allomorphes du morphème de nombre. Dans Renault 1991,

¹⁶ Les exemples suivants montrent cette distribution complémentaire des morphèmes fonctionnels sur l'objet :

- (i) *Pojat rakentavat talon*
Pekka+NOM/PL construire+PRES+3PL maison+GEN
Les garçons construiront la maison
- (ii) *Pojat rakentavat talot*
Pekka+NOM/PL construire+PRES+3PL maison+NOM/PL
Les garçons construiront les maisons
- (iii) *Pojat rakentavat talonsa*
Pekka+NOM/PL construire+PRES+3PL maison+POSS/3
Les garçons construiront leur(s) maison(s)

Cette distribution complémentaire a deux conséquences : 1) elle ne permet plus l'identification morphologique de l'objet en (ii) ; 2) la distribution complémentaire du nombre et de la personne introduit une ambiguïté sur le nombre de l'objet en (iii).

nous avons cependant montré que les syntagmes nominaux avec suffixe de pluriel en *-t* ont une interprétation définie alors que les syntagmes nominaux pluriels en *-i* sont neutres quant à la distinction défini/indéfini. Cette différence d'interprétation est illustrée en (28)¹⁷ :

- (28) a. *Huoneessa on suuret ikkunat*
 pièce+INES être+PRES+3SG grande+NOM/PL fenêtre+NOM/PL
 La pièce a les fenêtres grandes
- b. *Huoneessa on suuria ikkunoita*
 pièce+INES être+PRES+3SG grande+PL+PART fenêtre+PL+PART
 La pièce a de grandes fenêtres

Revenons à la structure des propositions participiales. Nous avons vu précédemment que ces constructions avaient certaines propriétés communes avec les phrases indépendantes et avec les subordonnées à temps fini. Les propriétés qu'on ne retrouve pas sont les suivantes (Vainikka 1989) : 1) la négation est impossible, 2) l'auxiliaire des temps composés est également impossible (le verbe *olla* peut apparaître dans cette construction mais seulement comme copule), 3) le sujet est au génitif et non au nominatif, 4) les participiales n'ont pas de position complémenteur (COMP). La première propriété est illustrée par le contraste (29) : la négation incluse dans la subordonnée à temps à fini en (29a) se retrouve en (29b) dans la phrase matrice de la proposition participiale équivalente¹⁸. En (30), nous avons deux propositions participiales avec la copule *olla*. L'absence de complémenteur dans les propositions participiales permet de former une phrase interrogative dont le pronom interrogatif a pour origine une position

¹⁷ La différence d'interprétation est la suivante : (28a) présuppose que toutes les fenêtres sont grandes alors que (28b) indique seulement qu'il y a de grandes fenêtres parmi l'ensemble des fenêtres. L'emploi du nominatif pluriel dans cette construction existentielle est de rigueur toutes les fois que le prédicat énonce une propriété inaliénable et totale.

¹⁸ La phrase (29b) est ambiguë ; elle peut avoir aussi pour subordonnée équivalente :

- (i) *Syytetty ei ilmoittanut, että hän olisi huomannut liikennevalot*
 L'accusé(e) n'a pas déclaré qu'il/elle avait vu les feux de circulation

interne à la participiale (31b), alors que l'extraction à partir de la subordonnée est très difficile, voire impossible (=32a)¹⁹ :

- (29) a. *Syytetty ilmoitti, ettei hän ollut huomannut liikennevaloja*
(Itkonen 1988)
accusé(e)+NOM déclarer+PRET+3SG que+NEG+3SG il/elle+NOM
être+PPA/SG voir+PPA/SG feux+PL+PART
L'accusé(e) a déclaré qu'il/elle n'avait pas vu les feux de circulation
- b. *Syytetty ei ilmoittanut [huomanneensa liikennevalot]*
accusé(e)+NOM NEG+3SG déclarer+PPA/SG voir+PPA+POSS/3
feux+NOM/PL
L'accusé n'a pas déclaré qu'il avait vu les feux de circulation
- (30) a. *Hän sanoi [tämän olevan hyvin heikkona, hyvin lähellä kuolemaa]*
Il/elle+NOM dire+PRET+3SG celui/celle-ci+GEN être+PPR+GEN très
faible+ESS très proche+ADES mort+PART
Il/elle; dit qu'il/elle; était très faible et très proche de la mort
- b. *Valmentaja uskoi [virheen olleen tuhoisa]*
entraîneur+NOM croire+PRET+3SG erreur+GEN être+PPA+GEN
désastreux+NOM
L'entraîneur pensait que l'erreur avait été désastreuse
- (31) a. *Ketä; sanoit [tytön rakastavan [e;]] ?* (Wiik 1981)
Qui+PART dire+PRET+2SG fille+GEN aimer+PPR+GEN
Qui as-tu dit que la fille aime ?
- b. **Ketä; sanoit että tyttö rakastaa [e;] ?*
Qui+PART dire+PRET+2SG que fille+NOM aimer+PRES+3SG
Qui as-tu dit que la fille aime ?

Toutes ces propriétés découlent de l'absence de projections fonctionnelles au-dessus du morphème de participe, respectivement : CP,

¹⁹ Le même contraste s'observe avec les relatives :
(i) *Mies tuntee pojan_i, jonka tyttö sanoi [e;] lähteneen etelään*
homme+NOM connaître+PRES+3SG garçon+GEN REL+GEN fille+NOM
dire+PRET+3SG partir+PPA+GEN sud+ILL
(L'homme connaît le garçon que la fille a dit qu'il était parti dans le sud)
(ii) **Mies tuntee pojan_i, jonka tyttö sanoi että [e;] on lähtenyt etelään*

AgrP, NegP, AuxP. Seule la projection du morphème de passif (PassP), située sous PpP, peut apparaître dans les propositions participiales :

- (32) a. *Mies kertoi [talon myydyn huutokaupalla]* (Ikola 1983)
 homme+NOM raconter+PRET+3SG maison+GEN vendre+PASS+PPA
 +GEN enchère+INES
 L'homme a raconté que la maison avait été vendue aux enchères
- b. *Tiedän [Ruotsissa puhuttavan myös suomea]* (Karlsson 1982)
 savoir+PRES+1SG Suède+INES parler+PASS+PPA+GEN également
 finnois+PART
 Je sais qu'en Suède on parle également le finnois

Les verbes qui acceptent une proposition participiale complétive (verbes déclaratifs, épistémiques et de perception) partagent deux propriétés lexicales qui, conjointement, peuvent expliquer la structure interne de ces propositions. Ces verbes sont sous-catégorisés pour une complétive à temps fini introduite par le complémenteur *että* (une complétive à temps fini peut toujours se substituer à une proposition participiale, l'inverse n'étant pas vrai) et ils peuvent également prendre un objet nominal comme le montre l'exemple (22a). Les complétives participiales représentent donc un cas de figure intermédiaire entre subordinées et objets nominaux. Des premières, elles ont la propriété de définir un contenu propositionnel, et des seconds, elles ont également une tête nominale. Quant aux projections fonctionnelles des syntagmes nominaux, nous ferons l'hypothèse que la tête nominale représentée par le morphème de participe est directement sélectionnée par le verbe. Contrairement aux syntagmes nominaux qui doivent contenir NbrP lorsqu'ils fonctionnent comme expressions référentielles, les morphèmes participiaux ne sont pas dominés par NbrP. Rappelons que les participes dans cette construction ne sont spécifiés ni pour un nombre indépendant ni pour le nombre du sujet du participe (pas d'accord en nombre). Selon nous, cette absence de NbrP est nécessaire dès lors que les propositions participiales sont analysées comme définissant un contenu de pensée (ou de perception) et non un fait ou un événement. Cette hypothèse est confirmée par le contraste suivant relevé par Jokinen (1987) :

- (33) a. *Etkö näe että hän tulee?*
 NEG+2SG+INT voir que il/elle+NOM venir+PRES+3SG
 Ne vois-tu pas qu'il/elle vient ?
- b. *? Etkö näe hänen tulevan?*
 NEG+2SG+INT voir il/elle+GEN venir+PPR+GEN
 Ne le/la vois-tu pas venir ?

L'emploi de la subordonnée en (33a) suggère qu'il s'agit d'un fait avéré et le verbe *nähdä* (*voir*) peut prendre alors le sens de *comprendre/réaliser/se rendre compte*. Cet effet de sens ne s'observe pas en (33b), où le verbe garde son sens premier de verbe de perception. À cela on peut ajouter que, du point de vue pragmatique, la phrase (33a) est naturelle dans la situation où les deux locuteurs voient la même chose, tandis que dans ce même contexte (33b) est bizarre. Cette dernière phrase serait par contre tout à fait naturelle dans le contexte où le locuteur ne voit pas ce que l'allocutaire voit.

Notons pour finir que les deux participes se combinent librement avec le temps du verbe de la phrase principale, le temps de la principale étant le temps de référence pour le trait d'antériorité du participe [\pm ANT] :

- (34) a. *Pekka sanoo hänen olevan myöhässä*
 Pekka+NOM dire+PRES+3SG il/elle+GEN être+PPR+GEN retard+INES
 Pekka_i dit qu'il/elle_j est/sera en retard
- b. *Pekka sanoo hänen olleen myöhässä*
 Pekka+NOM dire+PRES+3SG il/elle+GEN être+PPA+GEN retard+INES
 Pekka_i dit qu'il/elle_j était en retard
- (35) a. *Pekka sanoi hänen olevan myöhässä*
 Pekka+NOM dire+PRET+3SG il/elle+GEN être+PPR+GEN retard+INES
 Pekka_i a dit qu'il/elle_j est/était/sera en retard
- b. *Pekka sanoi hänen olleen myöhässä*
 Pekka+NOM dire+PRET+3SG il/elle+GEN être+PPA+GEN retard+INES
 Pekka_i a dit qu'il/elle_j avait été en retard

L'emploi du participe présent correspond à un procès dont l'intervalle de temps est identique ou postérieur à celui de la phrase matrice,

tandis que le participe passé est utilisé pour décrire un procès dont l'intervalle de temps est antérieur.

2.3. Participes et relatives participiales

De même que les propositions participiales complétives sont possibles dans un contexte qui accepte aussi bien un objet nominal qu'une subordonnée à temps fini introduite par le complémenteur *että*, les relatives participiales (exemple 36b) prennent place dans un contexte qui accepte aussi bien un syntagme adjectival épithète (36a) qu'une subordonnée relative introduite par un pronom relatif (36c) :

- (36) a. *suomalaiset filmit*
finlandais+NOM/PL film+NOM/PL
Les films finlandais
- b. [*bussia odottavat*] *henkilöt*
bus+PART attendre+PPR+NOM/PL personne+NOM/PL
Les personnes qui attendent le bus
- c. *henkilöt [jotka odottavat bussia]*
personne+NOM/PL qui+NOM/PL attendre+PRES+3PL bus+PART
Les personnes qui attendent le bus

Les restrictions observées précédemment à propos des participiales complétives quant à leur rapport avec les subordonnées se retrouvent avec les relatives ; elles n'admettent ni la négation, ni l'auxiliaire, ni les modaux. De plus, la tête nominale du syntagme qui contient la relative participiale ne peut être que le sujet ou l'objet du participe : sujet pour le participe actif, et objet pour le participe passif. Les exemples qui suivent sont empruntés à Karlsson 1982. Les syntagmes nominaux de (37a) et de (37b) contiennent un participe actif, et ceux de (37c) et de (37d), un participe passif :

- (37) a. [[*hyvää musiikkia soittava*] *yhtye*]
bon+PART musique+PART jouer+PPR groupe
Le groupe qui joue de la bonne musique

- b. *[[eilen saapuneet] matkustajat]*
 hier arriver+PPA+NOM/PL voyageur+NOM/PL
 Les voyageurs arrivés hier
- c. *[[ratkaistavat] kysymykset]*
 résoudre+PASS+PPR+NOM/PL question+NOM/PL
 Les questions à résoudre
- d. *[[syksyllä rakennettu] talo]*
 automne+ALL construire+PASS/PPA maison
 La maison construite en automne

Les relatives participiales occupent la même place que les syntagmes adjectivaux et le participe s'accorde également en nombre et en cas avec la tête nominale du syntagme. On montrera cet accord à partir des exemples (38) dans lesquels le syntagme nominal qui contient une relative participiale occupe différentes positions syntaxiques :

- (38) a. *Lisää tietolähteitä löytyy [[kirjan lopussa olevista] viitteistä ja huomautuksista]*
 d'autres sources d'information+PL+PART se trouver +PRES+3SG
 livre+GEN fin+INES être+PPR+PL+ELA référence+ELA note+ELA
 D'autres sources d'information se trouvent dans les références et les notes qui sont à la fin du livre
- b. *[[Autossa olleesta] kahdesta nuorukaisesta] toisen onnistui päästä ulos*
 voiture+INES être+PPA+ELA deux+ELA adolescent(e)+ELA
 autre+GEN réussir+PRET+3SG sortir+INF dehors
 Un(e) des deux adolescent(e)s qui étaient dans la voiture a réussi à sortir
- c. *Tämä on usein vastareaktio [[solussa tapahtunutta] muutosta] kohtaan*
 ce+NOM être+PRES+3SG souvent réaction+NOM cellule+INES se
 produire+PPA+PART changement+PART envers
 C'est souvent une réaction envers les changements qui se sont produits dans la cellule (Hakulinen & Karlsson 1979)

- d. [[*Suomenlahteen maailmansodissa upotetut*] *miinat*] *on suurimmalta osalta raivattu*
golfe de Finlande+ILL guerre mondiale+PL+INES enfouir+PASS+PPA
+NOM/PL mine+NOM/PL être+PRES+3SG grande+COMP+ABL
part+ABL déterrer+PASS+PPA
Les mines qui ont été enfouies dans le golfe de Finlande durant les
guerres mondiales ont été déterrées pour la plus grande part
(Hakulinen & Karlsson 1979)

L'analyse que nous proposons pour les relatives participiales ne peut être que provisoire. Cette construction soulève de nombreux problèmes qu'il n'est pas possible d'envisager dans le cadre de cet article. En nous en tenant aux données essentielles présentées ici, nous pouvons avancer que la structure interne des relatives participiales contient un VP et une projection du morphème de participe et éventuellement une projection du morphème de passif entre VP et PpP. Par ailleurs, les participiales partagent avec les adjectifs ordinaires la propriété de s'accorder en nombre et en cas. Pour les adjectifs, deux analyses sont possibles pour traiter ce type d'accord entre têtes. 1) Ils sont engendrés dans la position de spécifieur de NP et déplacés ensuite dans le spécifieur de NbrP puis dans celui de KP. Dans chacune de ces deux positions les traits de nombre et de cas de l'adjectif sont vérifiés. 2) Les adjectifs sont traités comme des adjoints à une projection maximale et la vérification des traits d'accord se fait globalement entre les deux têtes après l'incorporation des suffixes de nombre et de cas. S'agissant d'un accord en nombre et en cas, la relative participiale doit être adjointe à KP (ou NbrP pour les positions qui ne contiennent pas de tête casuelle). Pour nous prononcer entre les deux analyses, nous nous appuyons sur la distribution du cas génitif. Selon Vainikka (1989, 1992, 1993), le cas génitif est une propriété du spécifieur des têtes lexicales (N, V, A, P)²⁰. Comme le signale Vainikka (1993), cette

²⁰ Contrairement à Vainikka, nous pensons que le cas génitif est limité aux spécificateurs des catégories [+N]. Les exemples qu'elle propose pour étendre son analyse aux catégories [-N] sont des constructions qui contiennent soit des participes soit des postpositions. Dans son analyse des constructions participiales complétives, elle ne fait pas le décompte des suffixes présents dans les formes verbales. Il est clair cependant que dans les constructions participiales, c'est le morphème de participe en tant que catégorie [+N] qui permet l'assignation du cas génitif au spécifieur. Si le génitif était possible

analyse est incompatible avec la présence des adjectifs dans le spécificateur de NP. Ayant introduit les projections fonctionnelles NbrP et KP dans l'analyse des syntagmes nominaux, nous poserons la structure suivante pour les relatives participiales :

- (39) [_{Kⁿ/Nbrⁿ} [_{Ppⁿ} VP -Pp] KP/NbrP]

Nous chercherons maintenant à préciser la différence entre les relatives participiales et les adjectifs participiaux. Considérons le syntagme suivant contenant un participe présent passif :

- (40) a. *luettava kirja*
lire+PASS+PPR+SG livre
b. un livre lisible
c. un livre qu'on doit lire

Le participe présent peut être un simple adjectif ou une relative participiale. Seul le sens permet de distinguer les deux emplois du participe. S'il s'agit d'un participe adjectival, la traduction de ce syntagme sera (40b), s'il s'agit d'une relative participiale l'une des traductions est (40c). Karlsson (1982) propose quatre interprétations pour ce type de syntagme nominal :

- (41) a. un livre qu'on doit lire
b. un livre qu'on peut lire
c. un livre à lire
d. un livre qu'on lit/qu'on va lire.

L'interprétation (41b) correspond à la forme lexicalisée, tandis que les trois autres correspondent aux différentes interprétations associées à l'emploi du participe présent passif dans différentes constructions syntaxiques illustrées en (42) :

pour le spécifieur de Vⁿ, il faudrait alors expliquer pourquoi ce cas est exclu dans la formation des phrases indépendantes. En ce qui concerne les postpositions, un examen de leurs propriétés syntaxiques et morphologiques (présence d'un cas morphologique et éventuellement d'une désinence possessive, notamment) montre que cette catégorie a un comportement en bonne partie nominal.

- (42) a. *Minun on luettava kirja*
 je+GEN être+PRES+3SG lire+PASS+PPR livre+NOM
 je dois lire le livre
- b. *Tuon kirjan luettavaksi*
 apporter+PRES+1SG livre+GEN lire+PASS+PPR+TRANS
 j'apporterai un livre à lire
- c. *kirjaa luetaan*
 livre+PART lire+PASS+PRES+3SG
 on lit le livre

Il est possible de mettre en évidence les deux emplois du participe par un choix d'adverbe. L'adverbe *täysin* (parfaitement) n'est possible qu'avec le participe adjectival, tandis que l'adverbe *kokonaan* (entièrement) ne l'est qu'avec la relative participiale :

- (43) a. *Täysin luettava kirja*
 parfaitement lire+PASS+PPR livre
 un livre parfaitement lisible
- b. *kokonaan luettava kirja*
 entièrement lire+PASS+PPR livre
 un livre à lire entièrement

Il en est de même avec un participe passé passif : l'emploi de l'adverbe *täysin* indique qu'il s'agit d'un participe adjectival :

- (44) a. *Täysin oikeutettu määräys*
 parfaitement justifier+PASS+PPA décision
 une décision parfaitement justifiée

L'emploi des deux adverbes *täysin* et *kokonaan* en (43) doit être mis en rapport avec le fait que le premier ne peut apparaître qu'en relation avec un adjectif, tandis que le second peut être en relation avec un verbe :

- (45) a. *täysin tyhjä*
 complètement vide
 complètement vide

- b. *Hän luki kirjan kokonaan*
 il/elle+NOM lire+PRET+3SG livre+GEN entièrement
 Il/elle a lu le livre entièrement

Si les morphèmes participiaux relèvent de la catégorie [+N], on s'attend à trouver des formes lexicalisées aussi bien dans la catégorie des noms que dans la catégorie des adjectifs. En (46) et (47), nous donnons quelques exemples de noms et d'adjectifs dérivés de participes :

(46) Participes lexicalisés (noms)²¹

- PPR actif : *syöpä*²² (cancer), *syö-* (manger)
juopa (gouffre), *juo-* (boire)
elävä (être vivant), *elä-* (vivre)
 PPA actif : *kuollut* (mort(e)), *kuol-* (mourir)
oppinut (érudit(e)), *oppi-* (apprendre)
mennyt (passé) *mene-* (aller)
 PPR passif : *tehtävä* (tâche), *teke-* (faire)
tuttava (connaissance/ami) **tu-* (connaître)
käytävä (couloir), *käy-* (aller)
 PPA passif : *rakastettu* (être chéri) *rakasta-* (aimer)
uskottu (confident(e)) *usko-* (croire)
syytetty (accusé(e)) *syytä-* (accuser)

(47) Participes lexicalisés (adjectifs)

- PPR actif : *sopiva* (qui convient), *sopi-* (convenir)
taitava (habile), *taita-* (savoir faire)
kerskaileva (vantard(e)), *kerskaile-* (se vanter)
 PPA actif : *sivistynyt* (civilisé(e)), *sivisty-* (se civiliser)
väsynyt (épuisé(e)), *väsy-* (être épuisé)
rakastunut (amoureux/amoureuse), *rakasta-* (aimer)
 PPR passif : *syötävä* (comestible), *syö-* (manger)
huomattava (remarquable), *huomaa-* (remarquer)
valitettava (déplorable), *valitta-* (déplorer)

²¹ Tous les participes passé actifs donnés comme noms dans le dictionnaire *Suomen kielen käännteissanakirja* (Tuomi 1980) sont également des adjectifs.

²² Les noms en *-pa/pä* sont des formes archaïques du participe présent actif.

PPA passif : *raskastettu* (aimé(e)), *rakasta-* (aimer)
määrätty (prévu(e)), *määrät-* (décider)
maksettu (payé(e)) *maksa-* (payer)

La nature lexicale des participes adjectivaux est confirmée par le fait qu'ils peuvent constituer la base d'un adverbe dérivé au moyen du suffixe *-sti* (48), et d'un adjectif en *-inen* décrivant un état permanent (49) :

(48) Adverbes dérivés de participes adjectivaux

PPR actif : *elävästi* (avec vivacité), *elävä* (vivant), *elä-* (vivre)
kunnioittavasti (respectueusement), *kunnioittava*
(respectueux/respectueuse), *kunnioitta-* (honorer)
PPA actif : *oppineesti* (sagement), *oppinut* (érudit(e)), *oppi-*
(apprendre) *tottuneesti* (habituellement), *tottunut*
(habitué(e)), *tottu-* (s'habituer)
PPR passif : *sanottavasti* (notablement), *sanottava* (notable), *sano-*
(dire) *riittävästi* (suffisamment), *riittävä* (suffisant),
riittä- (suffire)
PPA passif : *tietysti* (naturellement), *tietty* (connu(e)), *tietä-* (savoir)
taatusti (sûrement), *taattu* (assuré(e)), *taa-* (assurer,
garantir)

(49) Adjectifs dérivés de participes adjectivaux

PPR actif : *kuolevainen* (mortel(le)), *kuoleva* (mourant(e)), *kuole-*
(mourir) *riippuvainen* (dépendant(e)), *riippuva*
(pendant(e)/suspendu(e)), *riippu-* (pendre)

La lexicalisation des participes autorise une spécialisation sémantique. En tant que participes adjectivaux, les deux participes suivants sélectionnent une signification particulière du verbe (respectivement, *attendre un enfant* et *lire beaucoup*). Il est important de noter que ces participes n'ont pas de forme lexicalisée correspondant à la signification générale du verbe du fait que ces verbes ne sont pas statifs dans leur emploi prototypique :

(50) *odottava* : (*odotta-* attendre), enceinte (*qui attend)
lukenut : (*luke-* lire), érudit(e) (*qui a lu)

*Lukenu*t peut être construit avec un adverbe lorsqu'il est participe adjectival, et avec un objet s'il est la tête d'une relative participiale :

- (51) a. *paljon lukenut henkilö*
 beaucoup lire+PPA/SG personne
 une personne très cultivée
- b. *Raamatun lukenut henkilö*
 Bible+GEN lire+PPA/SG personne
 une personne qui a lu la Bible

Pour rendre compte de la différence entre les participes adjectivaux et les participes des relatives participiales, nous proposons que la différence entre flexion et dérivation pour un même suffixe soit prise en compte par la sélection du complément : en syntaxe, les têtes participiales sélectionnent un syntagme verbal (VP), tandis que dans le lexique le morphème de participe sélectionne un lexème verbal (V°). Le produit de la concaténation est également dans ce dernier cas un élément de rang zéro. Ce que nous représentons par les deux structures suivantes :

- (52) a. Flexion : b. Dérivation :



3. CATÉGORIE, SÉLECTION ET TRAITS MORPHOLOGIQUES DES PARTICIPES

Au terme de cet examen de la distribution des participes, nous poserons la structure (53) pour les syntagmes participiaux. Le syntagme verbal est complément du morphème de participe (sont exclus de cette structure les participes adjectivaux) :

- (53) [$_{pp}$ " -Pp VP]

Les suffixes participiaux ont donc pour propriété de sélectionner un complément VP en syntaxe. Cela vaut également pour les participes passifs si le morphème de passif est traité comme un opérateur

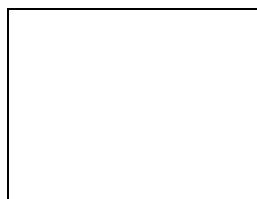
verbal qui affecte la réalisation syntaxique de l'un des arguments du verbe. La propriété de sélection des participes doit être considérée, non pas comme une propriété irréductible, mais comme la propriété de l'un de ses traits morphologiques. Si la différence entre les deux participes relève de la catégorie du temps, le trait pertinent pour la sélection de VP est le trait de temps. Du fait que les participes reproduisent le système à deux temps grammaticaux, nous noterons ce trait $[\pm\text{ANT}]$. La répartition des suffixes de temps et de participe est la suivante au regard de ce trait :

(54)

	$[-\text{ANT}]$	$[\text{+ANT}]$
Temps verbal	$-\emptyset$ (présent)	$-(s)i$ (prétérit)
Temps nominal	$-vA$ (PPR)	$-nUt/-U$ (PPA)

Il apparaît donc que la propriété de sélection de VP par le morphème de participe se réduit à la sélection de VP par le trait de temps $[\pm\text{ANT}]$ qui intervient par ailleurs dans la formation des phrases indépendantes. Nous représenterons cette relation de sélection comme suit :

(55) a.



Le trait de temps $[\pm\text{ANT}]$ ne suffit cependant pas à caractériser les participes, puisqu'ils partagent ce trait avec les temps grammaticaux. Étant donné que les participes ont un emploi nominal ou adjectival dans le lexique comme en syntaxe, nous pouvons assigner aux participes le trait catégoriel $[\text{+N}]$. La notation (56) serait par conséquent appropriée pour la description morphologique des participes, conçus comme des morphèmes de temps nominaux :

(56) $-\text{Pp} = [\text{+N}] \pm\text{ANT}$

La catégorie neutre [+N] couvre à la fois les noms [+N -V] et les adjectifs [+N +V].

La distribution des participes nous a conduit cependant à dégager trois emplois des participes, que nous avons appelés emploi verbal (temps composés), emploi nominal (complétives participiales) et emploi adjectival (relatives participiales). Le recours à la catégorie neutre ne permet de couvrir les trois emplois que si nous traitons les participes des formes verbales composées comme des adjectifs. Il manque donc une distinction pertinente : contrairement aux participes des complétives, les participes des formes verbales composées sont spécifiés pour un nombre, et contrairement aux adjectifs des relatives participiales, ils ne sont pas spécifiés pour un cas. Il nous paraît donc plus judicieux de faire appel aux propriétés morphologiques que les participes manifestent dans les différentes constructions, plutôt que d'essayer de rendre compte des différents emplois en termes de catégories majeures (noms, verbes, adjectifs, adpositions) ou en faisant appel à la notion de catégorie neutre. Les observations dégagées précédemment sont les suivantes : les participes des complétives participiales n'admettent pas de nombre mais sont marqués pour un des cas morphologiques de l'objet (accusatif-génitif) ; les participes des relatives participiales ont une marque de nombre et de cas ; les participes des formes verbales composées ont une marque de nombre mais n'ont pas de cas morphologique. Nous admettrons ici que le verbe *olla* (être) n'assigne pas de cas à son complément, qu'il soit auxiliaire ou copule. Ces résultats sont regroupés en (57). Nous notons [+CAS] les participes qui sont spécifiés pour un cas morphologique, et [-CAS] ceux qui ne le sont pas. Les participes qui sont spécifiés pour le nombre sont notés au moyen du trait [\pm NBR] :

- (57) a. -Pp (dans les temps composés) : [-CAS], [+NBR]
 b. -Pp (dans les complétives participiales) : [+CAS], [-NBR]
 -Pp (dans les relatives participiales) : [+CAS], [+NBR]

Si maintenant nous intégrons le trait de temps [\pm ANT], nous obtenons une matrice complète de traits morphologiques. Le cas de figure manquant en (57) correspond aux morphèmes de temps. Ces deux

morphèmes (présent et prétérit) ne sont ni spécifiés pour le nombre²³ ni pour le cas morphologique ([–NBR], [–CAS]). Nous représenterons donc sous une même matrice les morphèmes de temps et de participe :

$$(58) \text{ Tps/Pp} = \begin{bmatrix} \pm \text{ANT} \\ \pm \text{CAS} \\ \pm \text{NBR} \end{bmatrix}$$

Le recours à une même matrice de traits signifie que les morphèmes de temps et de participe sont de même nature et que c'est le contexte syntaxique qui permet d'opérer la différence. Parmi les trois traits qui concourent à identifier les morphèmes de temps/participes, le trait de temps [\pm ANT] a une propriété distinctive : il définit une tête fonctionnelle en syntaxe, dans la mesure où il fait l'objet d'un choix de la part du locuteur. Rappelons que la distribution des deux participes, comme celle des deux temps grammaticaux n'est pas contrainte en syntaxe. Si ce point ne fait pas de doute pour les deux temps grammaticaux, il convient de le préciser pour les participes, car il n'y a pas dans les constructions participiales (formes verbales composées y compris) de sélection du temps du participe par un autre constituant²⁴. La valeur des deux autres traits (nombre et cas) est déterminée par la dépendance syntaxique. Quant au trait de temps, il est sélectionné par PerP (AgrP) dans les phrases à temps simple (présent et prétérit), sélectionné par AuxP dans les formes verbales composées, sélectionné par un verbe qui appartient à une classe particulière dans les phrases qui contiennent une complétive participiale, et adjoint à une projection fonctionnelle du nom pour les relatives participiales.

Les deux tableaux suivants regroupent les différentes propriétés qui permettent de décrire le système de la catégorie du temps en finnois :

²³ En l'état, cette analyse est incompatible avec le traitement du morphème de participe passé (qui requiert un accord en nombre) comme simple allomorphe du morphème de temps prétérit dans les phrases négatives.

²⁴ Voir à ce propos les exemples (34) et (35).

(59)

PRÉSENT	PARTICIPE			TEMPS
suffixe :	-v <i>A</i>			-∅
traits morphologiques :	[- ANT + CAS + NBR]	[- ANT + CAS - NBR]	[- ANT - CAS + NBR]	[- ANT - CAS - NBR]
emploi :	relative participiale	complétive participiale	temps composé	temps simple

(60)

PASSÉ	PARTICIPE			TEMPS
suffixe :	-n <i>Ut</i> / <i>U</i>			-(<i>s</i>) <i>i</i>
traits morphologiques :	[+ ANT + CAS + NBR]	[+ ANT + CAS - NBR]	[+ ANT - CAS + NBR]	[+ ANT - CAS - NBR]
emploi :	relative participiale	complétive participiale	temps composé	temps simple

Les deux tableaux suivants présentent une classification croisée des suffixes en isolant le trait de la tête fonctionnelle :

(61) a.

[-ANT]	[-CAS]	[+CAS]
[-NBR]	-∅	
[+NBR]		-v <i>A</i>

b.

[+ANT]	[-CAS]	[+CAS]
[-NBR]	-∅	
[+NBR]		-n <i>Ut</i> / <i>U</i>

4. CONCLUSION

Dans cette étude de morphosyntaxe des participes finnois, nous avons développé une analyse des participes fondée sur un système de

traits morphologiques qui intègre les catégories du temps, du nombre et du cas morphologique. Les participes constituent ainsi la résultante morphologique de la présence du morphème de temps dans un contexte nominal. Les différentes combinaisons des deux traits nominaux (nombre et cas), articulés autour de l'opposition de temps (présent/passé), permettent de rendre compte de façon exhaustive des structures syntaxiques qui caractérisent la distribution des participes.

RÉFÉRENCES

- CHOMSKY Noam, 1995, *The minimalist program*, Cambridge MA : MIT Press.
- HAKULINEN Auli, KARLSSON Fred, 1979, *Nykysuomen lauseoppia*, Helsinki : SKS.
- HALLE Morris, MARANTZ Alec, 1994, « Some key features of distributed morphology », *Papers on Phonology and Morphology*, Cambridge MA, MIT Working Papers in Linguistics, 21.
- HELIKKULA Mervi, NORDSTRÖM Ritva, VÄLIKANGAS Olli, 1987, *Éléments de syntaxe contrastive du verbe français-finnois*, Publications du Département des langues romanes, 8, Université de Helsinki.
- HOLMBERG Anders, NIKANNE Urpo, ORAVIITA Irmeli, REIME Hannu, TROSTERUD Trond, 1993, « The structure of INFL and the finite clause in Finnish », in HOLMBERG Anders & NIKANNE Urpo (dir.), pp. 177-206.
- HOLMBERG Anders, NIKANNE Urpo (dir.), 1993, *Case and other functional categories in Finnish syntax*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- IKOLA Osmo, 1983, *Nykysuomen käsikirja*, Espoo : Weilin+Göös.
- ITKONEN Terho, 1988, *Kieliopas*, Helsinki : Kirjayhtymä.
- JOKINEN Ulla, 1987, « Remarques sur la traduction du finnois en français de quelques constructions participiales », *Actes du 3^e colloque franco-finlandais de linguistique contrastive*, Publication du département des langues romanes, 7, Université de Helsinki.
- KANGASNIEMI Heikki, 1992, *Modal expressions in Finnish*, *Studia Fennica Linguistica*, 2, Helsinki : SKS.
- KARLSSON Fred, 1982, *Suomen kielen äänne- ja muotorakenne*, Porvoo : WSOY.
- KAYNE Richard, 1994, *The antisymmetry of syntax*, Cambridge MA : MIT Press.

- MITCHELL Erika, 1991, « Evidence from Finnish for Pollock's theory of IP », *Linguistic Inquiry*, 22.
- PENTTILÄ Aarni, 1957, *Suomen kielioppi*, Porvoo : Werner Söderström Osakeyhtiö.
- RADFORD Andrew, 1987, *Syntax, a minimalist introduction*, Cambridge UK : Cambridge University Press.
- RENAULT Richard, 1991, *Recherche en syntaxe du finnois : les désinences personnelles*, thèse de doctorat, Université Paris 8.
- RENAULT Richard, 1992, « Les phrases et les propositions du finnois », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 21, pp. 81-128.
- RENAULT Richard, 2004, « Prédication et cas locatif », *Syntaxe et sémantique*, n° 6, Presses Universitaires de Caen.
- SAUVAGEOT Aurélien, 1949, *Esquisse de la langue finnoise*, Paris, Klincksieck.
- SETÄLÄ E. N., 1973, *Suomen kielen lauseoppi*, Helsinki : Otava.
- SIRO Paavo, 1967, « Suomen kielen verbien finiittimuotojen syntaktinen komponentti », *Virittäjä*, 71, Helsinki.
- TUOMI Tuomo, 1980, *Suomen kielen käänteissanakirja*, toinen painos, Hämeenlinna : Suomalaisen Kirjallisuuden Seura.
- VAINIKKA Anne M., 1989, *Deriving syntactic representation in Finnish*, Phd, University of Massachusetts.
- VAINIKKA Anne M., 1992, « Kieliopillisten sijojen syntaktinen kuvaus », *Virittäjä*, 1992/4, Helsinki.
- VAINIKKA Anne M., 1993, « The three structural cases in Finnish », in HOLMBERG Anders & NIKANNE Urpo (dir.), pp. 129-159.
- WIIK Kalevi, 1977, *Suomen tempusten etä- ja pintarakenteista*, Turun Yliopiston Suomalaisen ja Yleisen Kielitieteen Laitoksen julkaisuja, 5.
- WIIK Kalevi, 1981, *Kielitieteellisiä lastuja 1*, Turku : Suomen Kielitieteellinen Yhdistys ry.

RÉSUMÉS

Morphosyntax of participles in Finnish

This paper deals with the morphology and the syntax of Finnish participles. The syntactic distribution of participles in various constructions shows that participles have three main uses (verbal, nominal and adjectival) and a unique syntactic structure in which the participial suffix defines a functional head requiring a VP as complement. To account for the tense dis-

tion between participles (present and past) and their syntactic distribution, we propose an analysis based on morphological features which include tense, number and morphological case categories.

Suomen partisiippien morfosyntaksia

Tutkimus käsittelee suomen kielen partisiippien morfologiaa ja syntaksia. Kirjoituksessa tarkastellaan partisiippien jakaumaa erilaisissa rakenteissa. Tämän pohjalta esitetään, että partisiipeilla on kolme käyttötyyppiä (verbaalinen, substantiivinen ja adjektiivinen käyttö) ja yksi ainoa syntaktinen rakenne, jossa partisiippimorfeemi on verbilausekkeen seuralaisekseen vaativa funktionaalinen pää. I ja II partisiipin välinen aikaluokan ero (meneillään oleva ja mennyt aika) ja partisiippien käyttöjakauma eri rakenteissa kuvataan tempuksen, luvun ja sijan kategorioihin perustuvalla morfologisella piirre-analyysillä.